



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E203732

VALABLE JUSQU'AU 29/05/2026

ÉDITÉ LE

09/10/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/07/2021

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 02/01/2023

1 000

Raison sociale : FRANCE ENVIRONNEMENT

230 AVENUE DE L'AUBE ROUGE  
34170 CASTELNAU LE LEZ

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC MONTPELLIER

Siret : 902 790 815 00028

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 9513670

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000021369522304

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000021369522304

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2025

Téléphone : 04 34 11 93 04

Fax :

Portable : 06 25 62 66 83

Site Internet : <https://france-environnement-sud.fr/>

E-mail : [dumas.franceenvironnement@gmail.com](mailto:dumas.franceenvironnement@gmail.com)

Responsabilité légale :

MAHUZIES CHRISTINE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité                                                                         | * Date d'attribution |
|-----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5911 PROB | Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante) | 30/05/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                          | Date d'attribution |
|-------------------------------------|--------------------|
| o Panneaux solaires photovoltaïques | 30/05/2024         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.